

Gouvernement : Le projet de loi sur la vie chère peut attendre

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

27 novembre 2025



La ministre des Outre-mer Naïma Moutchou a annoncé ce jeudi 27 novembre, lors d'un déplacement à La Réunion, le report de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi contre la vie chère dans les territoires ultramarins, afin de « *se donner du temps de travail* » pour le renforcer.

« *La vie chère, ça doit être un sujet prioritaire. Il y a ce projet de loi de lutte contre la vie chère qui a été examiné au Sénat [...] Le texte a été amélioré mais je pense que nous pouvons aller beaucoup plus loin* », a déclaré la ministre à l'AFP.

Elle dit avoir « *tendu la main aux parlementaires* » pour « *travailler*

ensemble » à l'amélioration du texte et demandé qu'il ne « *soit pas inscrit tout de suite à l'Assemblée nationale pour nous donner du temps de travail* ».

Présentée comme une « *urgence* » par le Premier ministre Sébastien Lecornu, la lutte contre la vie chère s'est traduite fin octobre par l'adoption sans enthousiasme au Sénat d'un projet de loi entrepris par l'ex-ministre des Outre-mer Manuel Valls.

Selon l'Insee, en Guadeloupe, les prix alimentaires ont bondi de 35 % en dix ans.

Naïma Moutchou a par ailleurs confirmé à l'AFP l'abandon de deux réformes prévues dans le budget 2026 : la réforme des exonérations de cotisations patronales en Outre-mer (Lodéom) et celle de la défiscalisation des investissements productifs dans les territoires ultramarins.

Ces dispositifs bénéficient aux entreprises et devaient générer 650 millions d'euros d'économies pour l'État. Leur suppression avait suscité une levée de boucliers de la part des élus d'Outre-mer, tous bords politiques confondus.

« *Avec le Premier ministre, nous avons décidé d'y renoncer dans le cadre de ce projet de loi de finances parce que nous ne voulons pas fragiliser les territoires ultramarins* », a déclaré Naïma Moutchou, tout en disant vouloir entamer un travail « *pour voir la manière dont on peut ensemble réformer ces dispositifs* » qui « *peuvent être plus efficaces* ».

Avec AFP.

